

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : **26 mars 2026**

Date de la séance : **1^{er} avril 2026 à 18 heures 30**

Nombre de conseillers municipaux : **29**

Nombre de présents : **28**

Absent : **1**

Présents : ACCOT Nastascia - ALGAYER Stéphanie - ALLE Lauralee - ARCAMBAL Gilles - BONY Christophe - BRUSTEL Jean-Marc - CARDOSO- BONNET Sandrine - COURT Sébastien - DETHIERE David - DUBOISSET-CHATAGNIER Jacques - FERNAND Pierre - FOURTIN Margaux - GARMY Pélagie - LABRANDINE Julie - LAURENT Caroline - LIBIOUL Adrienne - MARCHENAY Christel - MONTEIRO Rojerio - MORIN Sébastien - NURIT France - PARIS Sylvie - PASDELOUP Vanessa - PONTRUCHER Bruno - PRESLE Jean-Paul - PRONONCE Hervé - SABATIER Charleen - SAVADOGO Etienne - VALLUY Karine.

Absent : BONJEAN Damien.

Secrétaire de séance : VALLUY Karine.

Président de séance : PRONONCE Hervé.

N°26/04/01/006

OBJET : Désignation des délégués de la commune au sein du Comité Social Territorial.

La délibération n°22/05/18/011 en date du 18 mai 2022 portant création, composition et fonctionnement d'un Comité Social Territorial, a fixé le collège des représentants de la collectivité à trois élus titulaires et 3 élus suppléants. Le Conseil Municipal doit donc désigner ses représentants au sein du Comité Social Territorial.

<i>Hervé PRONONCE</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Karine VALLUY</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Jacques DUBOISSET-CHATAGNIER</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Christophe BONY</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Sylvie PARIS</i>	<i>Suppléant</i>
<i>Adrienne LIBIOUL</i>	<i>Suppléant</i>

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOPTÉ A LA MAJORITE

3 VOTES CONTRE (FERNAND Pierre – FOURTIN Margaux et NURIT France)

POUR EXTRAIT CONFORME

La Secrétaire de Séance,

Karine VALLUY



Le Maire,

Hervé PRONONCE

La présente délibération peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ACTE EXECUTOIRE

Publié le *3 avril 2026*
Reçu en préfecture le *2 avril 2026*

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.